

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022
DELIBERATION N° DE-2022-084

L'an deux mil vingt deux, le 2 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h43.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE.

Absents représentés par pouvoir :

M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; M. ERREMUNDEGUY à M. ETCHEGARAY ; M. BERGE à Mme HERRERA-LANDA.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme LARRE,

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE – GIP-DSU - Appel à projet 2022 - Attribution des subventions par la Ville de Bayonne.

Dans le cadre de l'avenant qui prolonge le Contrat de ville de l'Agglomération Pays basque, jusqu'en 2022, le GIP-DSU a lancé un appel à projets ayant pour cible les quartiers prioritaires et devant bénéficier directement aux habitants de ces quartiers.

La Ville se propose ainsi d'accompagner les associations pour les projets suivants, lesquels ont été validés par le conseil d'administration du GIP-DSU. Ces subventions sont accordées sur les crédits spécifiques « Politique de la Ville » de la Ville de Bayonne et interviennent, dans une logique de cofinancement, avec le GIP-DSU.

PORTEUR DU PROJET	INTITULE DU PROJET	MONTANT
LIBREPLUME	Zoom sur illustratrices, spécial 20 ans de Libreplume	1 100 €
LIBREPLUME	De l'écran et du spectacle vivant aux livres	1 500 €
STREET ART	Beat street day kids	4 000 €
Maison de la vie citoyenne Saint-Etienne	Théâtre en appartement en quartiers prioritaires	2 000 €

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions, ci-dessus listées, pour un montant de 8 600 €.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire
David Tollu
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne